

Québec, le 22 octobre 2009

**MESDAMES ET MESSIEURS LES GESTIONNAIRES  
DE L'EFFECTIF SCOLAIRE  
DES COMMISSIONS SCOLAIRES,**

**OBJET : Contrôle des élèves en situation de dépassement  
de plus de 900 heures dans plus d'un secteur de formation  
pour l'année scolaire 2008-2009**

La Direction des opérations financières aux réseaux (DOFR) a **émis** des **requêtes au secteur de la formation générale des jeunes**, par l'entremise de l'Agenda des tâches concernant le contrôle des élèves en situation de dépassement de 1 200 heures dans plus d'un secteur de formation pour l'année scolaire 2008-2009.

Une intervention **est requise de votre part** pour chacune de ces requêtes, d'ici le 13 novembre, afin que la DOFR puisse s'assurer de l'exactitude des heures réelles de fréquentation et rendre une décision de financement.

Les pièces justificatives numérisées à joindre à chacune de vos interventions sont énumérées dans la procédure « Action à prendre - Tâches à l'agenda » portant le nom de ce contrôle. Pour accéder à cette procédure, vous pouvez utiliser l'hyperlien qui se trouve dans le champ « Description détaillée » de chacune des tâches émises.

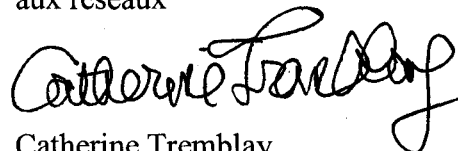
...2

Une demande similaire est également transmise aux responsables de l'effectif scolaire du secteur des adultes en formation générale et du secteur de la formation professionnelle les invitant à recueillir les listes d'élèves touchés par ce contrôle sur le site de la DGFE et à nous transmettre leurs pièces justificatives par courrier. Cette mesure exceptionnelle est due au fait que les requêtes transmises par l'intermédiaire de l'agenda des tâches ne seront accessibles pour ces deux secteurs de formation qu'à compter de l'année scolaire 2009-2010.

Pour tous renseignements additionnels, je vous invite à communiquer avec l'analyste responsable de votre dossier.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Direction des opérations financières  
aux réseaux



Catherine Tremblay  
Directrice

CT/JM/ns

- c. c. Responsables de l'effectif scolaire de la formation générale des jeunes des commissions scolaires  
MM. Clément Larivière, directeur, DGSC  
Simon Gignac, DGSC